

CA1 EA6
65031F

POUR PUBLICATION LE LUNDI
14 JUIN 1965 A 08.00 HEURES H.A.E.

VISITE DU PREMIER MINISTRE SHASTRI
AU CANADA

COMMUNIQUE CONJOINT



POUR PUBLICATION LE LUNDI
14 JUIN 1965 A 08.00 HEURES, H.A.E.

VISITE DU PREMIER MINISTRE SHASTRI AU CANADA

Sur l'invitation du gouvernement canadien, le premier ministre de l'Inde, M. Lal Bahadur Shastri, a fait, du 10 au 14 juin, une visite officielle au Canada. Durant son séjour, il a résidé à Ottawa, s'est rendu aux Chutes Niagara et il passera la journée du 14 à Montréal.

A Ottawa, il a visité la Chambre des communes et a inauguré officiellement la salle du Commonwealth au Parlement. Il a aussi déposé une couronne au pied du Monument aux morts de la guerre.

A Montréal, le premier ministre de l'Inde recevra un grade honorifique de l'Université McGill au cours d'une cérémonie spéciale où il doit porter la parole. Il se rendra également à l'hôtel de ville de Montréal pour y rencontrer le maire.

Le premier ministre de l'Inde a eu des entretiens avec le premier ministre M. Pearson, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures M. Martin, le ministre des finances M. Walter Gordon, le ministre du Commerce M. Mitchell Sharp, le ministre de l'Industrie et de la Production de défense M. Charles M. Drury, le haut-commissaire du Canada en Inde, M. Roland Michener, ainsi que des hauts fonctionnaires canadiens ont assisté à ces entretiens.

Le premier ministre de l'Inde était accompagné du haut-commissaire de l'Inde au Canada, M. B.K. Acharya, ainsi que de MM. L.K. Jha et R. Prasad, respectivement secrétaire et secrétaire conjoint de M. Shastri.

Au cours de leurs entretiens, les premiers ministres ont traité de toute la gamme des relations entre l'Inde et le Canada, des questions qui se poseront vraisemblablement à la prochaine réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth et des principaux problèmes internationaux de l'heure. Ces entretiens ont révélé que chacun comprenait et respectait le point de vue de son homologue et que leur manière de voir était très rapprochée en ce qui a trait à plusieurs problèmes mondiaux.

Les deux premiers ministres se sont félicités de l'amitié et de la coopération qui ont toujours marqué les relations entre l'Inde et le Canada. Ils sont convaincus que ces relations demeureront toujours aussi chaleureuses.

La coopération entre les deux pays s'étend à plusieurs domaines, notamment à celui de l'économie. Le premier ministre de l'Inde a dit combien il était reconnaissant de l'aide que le Canada accorde à son pays en vertu du Plan de Colombo, et de la collaboration qui existe entre eux en ce qui touche à l'essor économique de l'Inde. Le premier ministre du Canada a rappelé une fois de plus l'intérêt profond et durable que porte son pays à la mise en valeur de l'Inde et au succès de ses plans quinquennaux.

Les deux premiers ministres sont convenus du besoin urgent d'élever le niveau de vie des pays en voie de développe-

ment. Ils ont reconnu que les pays développés tout comme les pays en voie de développement se doivent de coopérer à cette tâche et se sont réjouis de l'établissement de la Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement, y voyant un organisme susceptible de contribuer de façon essentielle à la suppression des disparités économiques en stimulant la mise en valeur.

Les deux premiers ministres ont réaffirmé leur appui aux Nations Unies et leur désir de voir l'Organisation mondiale devenir un instrument efficace de paix et de sécurité internationale ainsi que d'entente et de coopération entre les nations. Ils ont souligné que 1965 marque le XXe anniversaire de l'ONU et que c'est l'Année de la coopération internationale. Ils espèrent qu'elle déclenchera une ère d'accroissement de l'activité des Nations Unies et de la coopération internationale pour la cause de la paix et de la prospérité mondiales.

Ils ont constaté avec inquiétude et regret les difficultés qui mettent obstacle à la marche de la XLXe session de l'Assemblée générale. Ils ont exprimé leur sincère espoir que ces difficultés soient surmontées par suite des entretiens qui se poursuivent au Comité spécial des opérations de maintien de la paix.

Ils ont aussi noté que les deux gouvernements partagent le désir de renforcer les dispositions pratiques pour le maintien de la paix, par les Nations Unies. Les deux ont fourni une participation importante aux opérations de paix des Nations Unies et continuent de mettre des contingents de leurs forces

armées au service de la Force d'urgence des Nations Unies à Gaza comme ils l'ont fait pendant toute les opérations de paix de l'Organisation au Congo. Une délégation de l'Inde a participé aux entretiens entre experts qui ont eu lieu à Ottawa en novembre 1964 et qui ont porté sur les aspects militaires techniques du maintien de la paix par les Nations Unies. Les premiers ministres sont convenus que quelles que soient les difficultés constitutionnelles et autres qui entravent la responsabilité collective à l'égard du maintien de la paix par les Nations Unies, il faut de toute nécessité trouver une solution qui permette aux Nations Unies de continuer à jouer ce rôle essentiel à l'avenir.

Les deux premiers ministres ont réaffirmé leur appui à l'idée du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. Ils ont parlé du grand danger que représente la prolifération des armes nucléaires et sont convenus que la Commission des Dix-Huit pour le désarmement doit se consacrer en tout premier lieu à résoudre cette question. Ils ont invité tous les Etats à respecter l'esprit et la lettre du Traité d'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et dans l'eau. Il importe, ont-ils souligné, de prendre au plus tôt des mesures pour conclure un traité d'interdiction compréhensif, qui engloberait les essais souterrains.

Les premiers ministres ont manifesté leur vif regret et souci à propos de la série d'essais nucléaires que la République populaire de Chine a entrepris au défi d'une opinion mondiale fortement opposée à la poursuite d'expériences dans tous milieux.

Ces essais font reculer les efforts qui s'exercent pour empêcher la prolifération des armes nucléaires. Le Premier ministre du Canada s'est dit particulièrement heureux de la décision qu'a prise l'Inde de n'utiliser l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques, quoique elle soit, sur le plan technique, en mesure de produire des armes nucléaires.

Ils se sont félicités d'être associés depuis onze ans au sein des Commissions internationales de surveillance et de contrôle en Indochine. Ils ont fait état des difficultés de fonctionnement que connaissent ces commissions dans les circonstances actuelles.

Tout en reconnaissant qu'il n'a pas toujours été possible de faire concorder les points de vue canadien et indien sur tous les aspects des difficiles problèmes dont les commissions sont saisies, les deux premiers ministres sont convenus que leur association dans ces organismes a été utile, et ils ont réaffirmé leur désir que les représentants de leurs pays auprès des commissions devraient s'employer activement à favoriser la mise en oeuvre des Accords qu'il incombe aux commissions de surveiller.

Après un examen de la situation au Vietnam, les premiers ministres ont étudié les mesures qui s'offrent à eux pour apporter la paix à ce pays. Ils ont réexaminé les efforts qu'ils ont déployés pour intéresser les puissances directement en cause à un cessez-le-feu, à des négociations sans condition préalable, et à une plus grande responsabilité et une plus forte participation internationale pour hâter l'avènement et obtenir la garantie d'un cessez-le-feu ainsi que de toute entente pouvant accompagner ou suivre pareille trêve. Ils ont exprimé leur regret de ce que la non observance de l'Accord de

cessez-le-feu, comme l'a signalée la Commission en 1962, ait donné lieu à l'accroissement actuel des hostilités. Ils sont convaincus qu'une solution purement militaire n'est ni pratique, ni souhaitable.

Ils ont l'espoir qu'il serait encore possible aux combattants de restreindre leurs activités ou d'instaurer des périodes de cessez-le-feu qui pourraient devenir permanentes; ils espèrent encore que les propositions antérieures dans le sens de négociations sans conditions pourront donner des résultats. Ils sont convenus d'oeuvrer pour une solution du problème du Vietnam qui permettrait aux Vietnamiens de jouir de la liberté et de l'indépendance. Tout règlement, à leur avis, devrait être garanti de façon appropriée par la collectivité internationale.

Les premiers ministres ont exprimé leur inquiétude devant la tendance croissante à recourir à la force pour régler les différends, et le premier ministre du Canada a réitéré la sympathie et l'appui du Canada à l'Inde dans son conflit de frontière avec la Chine. Il a manifesté son espoir que le problème soit résolu pacifiquement et que la Chine consente à des entretiens avec l'Inde où l'on se fonderait sur les propositions de six pays non alignés qui ont été formulées à Colombo en décembre 1962 et que l'Inde a acceptées.

Le premier ministre de l'Inde a dit toute la joie qu'il avait éprouvée à visiter le Canada et à établir des contacts avec les dirigeants et le peuple canadiens. Il a exprimé sa profonde gratitude pour la chaleureuse hospitalité dont il a été l'objet ainsi que les membres de sa suite. Il a invité le premier ministre du Canada à visiter l'Inde et ce dernier a accepté avec plaisir.